

MULTIPLIER, PÉRENNISER, APPROFONDIR LES COOPÉRATIONS

par Vincent Berthet *

Toutes les aspérités des coopérations Chine-Europe ont-elles été prises en compte dans le dossier qui se clôt ici ? Certainement pas ! Le poids de toutes les difficultés doit-il, ou peut-il d'ailleurs, entraver la poussée réellement historique de cette coopération ? Encore moins !

Intérêt partagé, intérêt universel

Établir ou consolider des ponts entre les sociétés européenne et chinoise, c'est tout simplement agir en cohérence avec un changement majeur de la seconde moitié du XX^{ème} siècle : l'interconnexion mondiale renforcée des économies, des cultures, des problèmes à résoudre. Il est nécessaire, entre Chinois et Européens, de se rencontrer pour coopérer, ou de coopérer pour se rencontrer, en premier lieu si l'on pense au devenir de ces deux ensembles géographiques et politiques, probablement bientôt co-leaders de l'économie mondiale, et de leurs habitants : les Chinois comme les européens y gagneront, en particulier sur le plan de leurs capacités d'adaptation aux évolutions globales. Plus encore, c'est surtout vis-à-vis d'enjeux mondiaux que Chinois et Européens ont la forte responsabilité de ne pas faire échouer leur « troisième rencontre » (1). De la façon dont ils parviendront à s'allier face à plusieurs enjeux essentiels – la conjonction des droits du groupe et de ceux de la personne, la paix, l'existence d'une société civile libre, les devoirs mutuels des générations, l'usage de telle ou telle source d'énergie... – (2), du dialogue qu'ils voudront bien instaurer sur les valeurs qui structurent de part et d'autre leur vie collective dépend assez largement l'avancée indispensable vers une organisation mondiale des droits et des responsabilités de tous.

Cette régulation ne peut progresser hors d'un dialogue, en lui-même difficile, entre ces deux « blocs d'humanité », qui à la fois pèsent lourd économiquement et démographiquement (3) et vivent leur commune condition humaine avec des spécificités culturelles considérables (4). À la fois moyen pour faire vivre cette régulation, et objectif en soi, l'émergence d'une société civile à l'échelle chinoise ou européenne, comme internationale, a beaucoup à attendre des rapprochements sino-européens (5). Leur coopération – et non les Chinois et les Européens de façon disjointe, comme les uns et les autres l'ont crû longtemps ! – a donc

* Rédacteur en chef
de la revue *Economie
& Humanisme*

(1) Après celles du XVI^{ème} siècle (arrivée et partielle intégration de missionnaires catholiques, chassés par la suite) et du XIX^{ème} siècle (relations commerciales doublées d'une prise armée du pouvoir par les Européens).

(2) Voir les articles de J.-L. Domenach, I. Attané, M. Roure, YU Shuo, L. Miani...

(3) On ne soulignera jamais assez, à cet égard, le caractère « géant » de la Chine, et notamment de ses villes : Jinan, jumelée avec Rennes – 350 000 habitants – en compte près de 6 millions, mais n'est que la dix-septième ville chinoise. Le seul Parti Communiste Chinois a plus de membres que la France n'a d'habitants...

(4) Cette assertion ne vaut pas éviction d'autres « blocs », comme le monde africain ou le monde indien, mais prend en compte l'interpénétration plus grande entre ceux-ci et les sociétés occidentales.

(5) Cf. supra l'article de QIN Hui.

une mission qui se rapporte avant tout à l'avenir du monde ; c'est à ce titre-là qu'on doit souhaiter son intensification, son approfondissement et, bien sûr, l'implication à son service de citoyens bien plus nombreux.

Le pain et l'esprit

Pour que cette coopération se développe, sans attendre mais sans précipitation, plusieurs défis sont à relever simultanément. Incontournable complexité...

■ Le premier de ces défis n'est simple que dans son énoncé : il s'agit de raccorder les pratiques existantes ou futures de coopération à la visée du développement « soutenable » ou « durable ». Concrètement, cela implique principalement de vouloir, puis de mettre au point concrètement, des voies de développement économique en Chine qui tiennent compte de la nécessité d'accroître son équipement en services et sa richesse moyenne, tout en ne reproduisant pas, vue l'ampleur de la population, un système de production générateur de pollution et de déchets (6) « à l'occidentale », et en affrontant réellement les problèmes de grande pauvreté, tant rurale qu'urbaine (7). Ces derniers ne sont pas centraux, aujourd'hui, dans les politiques de coopération (France, Union européenne, institutions multilatérales...), si ce n'est parfois indirectement (8), tandis qu'une « implosion sociale » de la Chine est redoutée par un nombre grandissant d'observateurs, sur place ou à l'étranger. D'une manière générale, pour consolider cette coopération, ce qui peut être souhaité est qu'elle s'applique à des enjeux reconnus, de part et d'autre, comme importants pour les populations (9). De plus, pour ne pas être totalement soumises à la logique des bailleurs de fonds, les coopérations gagnent à s'ancre dans des projets élaborés en commun.

■ Un second défi est d'accepter, dans les pratiques de coopération, de donner une place consistante à la confrontation interculturelle. Rien ne serait plus inexact, au nom de supposés points communs qui ne sont souvent, au-delà d'un « socle » objectif, que des projections sur l'autre, que de s'interdire tout véritable dialogue. Rien ne serait plus stérile que de « glisser » sur les importants écarts qui distinguent Chinois et Européens – avec de fortes hétérogénéités, d'ailleurs, au sein de ces deux ensembles – sur le plan des comportements collectifs, du rapport individu-société, du lien avec le passé et la mémoire, du sens précis donné à la démarche spirituelle... Contre l'avis des décideurs et des organisations qui minorent leur intérêt, en comparaison des partenariats sonnants et trébuchants, les coopérations de type culturel ou éducatif (10) et toutes les réalisations artistiques de type « regards croisés » (11) sont donc à promouvoir, à condition qu'elles s'inscrivent dans la durée et « orchestrent » de vraies relations.

(6) La Chine, tout en ayant un parc de véhicules minime, si on le rapporte à son peuplement, est déjà le second « émetteur » de gaz carbonique dans le monde.

(7) L'interaction entre ces deux « espaces de la pauvreté » est manifeste. « Le seul moyen de lutter contre la pauvreté urbaine est de lutter contre la pauvreté rurale » (J.-Cl. Dossier, in *Compte-rendu du Séminaire* « Appui au développement, coopération économique et infrastructures dans les métropoles chinoises », MAE et Economie & Humanisme, Paris, juin 2003.

(8) Dans une partie des programmes « eau-assainissement » par exemple. Cf. « Compte-rendu... », op. cit.

(9) Le MAE français s'efforce de mobiliser les acteurs publics et privés de la coopération avec la Chine (énergie, infrastructures, environnement) sur la prospective des grandes villes chinoises et sur leurs évolutions institutionnelles et sociétales. Economie & Humanisme, vient en appui de cette démarche.

(10) Voir l'encadré sur les coopérations scolaires, p. 50.

(11) Cf., à titre d'exemple, l'exposition d'œuvres photographiques, dues à des artistes du Shandong et de Bretagne et portant sur ces deux régions, présentée par l'association Bretagne-Chine en 2004, à Rennes puis en Chine.



De part et d'autre, mais plus encore sans doute du côté européen, un retard immense a été pris dans ce travail à la fois exigeant et riche de découvertes qu'est l'approche de l'autre, de son histoire – exceptionnellement meurtrie dans le cas de la Chine, entre autres du fait de ses rapports avec l'Occident – et de ses valeurs : ceci par l'information, l'apprentissage de la langue, le voyage, l'accueil, la capacité à interroger ses propres repères... Nombre de responsables européens de coopérations culturelles, universitaires ou scolaires sont préoccupés aujourd'hui de la fragilité de l'engagement de l'Union européenne en la matière. Sous certaines conditions de dépassement de la curiosité « exotique » de part et d'autre, les manifestations à dominante culturelle et artistique (expositions, films, conférences, « cérémonie du thé »...) des Années de la Chine en France et de la France en Chine (2003-2005) contribueront à cette progression.

Une coopération exigeante et ouverte

■ Lié au précédent, le troisième défi important est celui de la réciprocité, de la mise en place de relations sur un pied d'égalité. Même si elle est en partie un leurre, du fait de la mauvaise répartition des richesses, la puissance économique et le « sens de l'honneur » politique de la Chine sont un gage en ce sens : alors que, dans le passé, l'Occident a entretenu avec la Chine des rapports de domination, il doit maintenant prendre acte de sa puissance, renforcée par son pouvoir d'influence en Asie et par le haut niveau de ses formations techniques supérieures. D'autres acteurs de la coopération seront plus sensibles à la qualité de l'héritage culturel chinois. Enfin, le fait qu'une large partie des Européens présents en Chine le soient dans le cadre de leur entreprise contribue dans certains cas à donner à la coopération une tonalité de négociation plutôt que d'assistance (12). Comme le montre nettement l'expérience des partenariats de solidarité en Afrique, il est beaucoup plus facile de se diriger vers une coopération réciproque lorsque l'on n'est pas enserré au départ dans des rapports construits au fil d'une histoire coloniale et néo-coloniale.

■ Un quatrième défi est celui du décloisonnement, au niveau européen bien sûr, mais a fortiori entre acteurs de coopération géographiquement ou institutionnellement proches. L'enjeu n'est pas de fusionner, de rationaliser à tout prix ces pratiques de coopération, ou de combattre systématiquement la dispersion des initiatives ; en effet, cette dispersion a pour vertu, à court terme, de multiplier le nombre d'Européens un peu moins ignorants des réalités chinoises. Il s'agit plutôt, d'une part, d'activer les échanges sur les expériences, sur les perceptions de la société chinoise, etc. et, d'autre part, de rendre plus visible, dans l'opinion publique, cette coopération encore peu connue, et surtout ses motivations de fond.

(12) Lire, p. 35, l'article de O. Boissin et YONG He.

Dans cette ligne, le dossier qu'Economie & Humanisme et ses partenaires publient dans cette livraison de la revue doit être considéré comme une étape : en plusieurs régions, des groupes de travail et des rencontres d'échanges très ouvertes (13) seront organisés entre les organisations diverses (collectivités locales, associations, administrations, organismes du monde de l'entreprise, de l'enseignement et de la culture,...) qui sont déjà engagées dans une coopération avec les Chinois ou portent intérêt à cette forme de présence à l'avenir du monde.

Vincent Berthet



La calligraphie ci-dessus est composée de deux caractères qui signifient le chinois (han) et le français (fa). Ces deux caractères sont combinés et symbolisent le dialogue chinois-français (14).

(13) Avec le soutien de la Fondation Ch.-L. Mayer, du Ministère des Affaires étrangères...

(14) Cf. **François Cheng**, *Le dialogue*, DDB, Presses artistiques et littéraires de Shanghai, 2002 ; ouvrage publié dans le cadre de la Bibliothèque interculturelle pour le futur, à l'initiative de la Fondation Ch. L. Mayer.